

Rapport de mise à jour des besoins humanitaires dans la Zone de santé de la Ruzizi

<https://ehtools.org/alert-view/4881>



Echange avec les PDI à l'Ecole Primaire Musenyi dans la Cité de Sange.

Participants à la mission de mise à jour des besoins :

- Nations-Unies : OCHA
- Organisations nationales : APEVOV et CEDIER.
- Représentants de l'autorité territoriale : Chef de Cité de Sange et Chefs de quartiers.

Période de la mission : du jeudi 10 août au dimanche 13 août 2023.

I. Contexte et justification de la mission

Cette mission inter-organisations s'inscrit dans le cadre du suivi de la situation de protection des populations civiles dans la Zone de santé de la Ruzizi. D'après les alertes reçues des différentes sources locales, les Hauts et Moyens-Plateaux d'Uvira ont connu entre juin et juillet 2023 un regain de violences à la suite de l'activité continue des groupes armés. A ces violences armées se sont ajoutées des tensions intercommunautaires du 12 au 13 juillet 2023 à Bwegera dans le groupement de Kakamba en Chefferie Plaine de la Ruzizi. Ces deux formes des violences ont été accompagné par des actes d'atteintes aux droits humains (pertes de vies humaines, pillages, incendies de maisons, extorsions, enlèvements) et autres problèmes de protection notamment l'augmentation de la vulnérabilité des populations civiles avec les pertes des moyens de subsistance, etc. Selon les mêmes sources, ces violences ont également contraint quelques civils à abandonner leurs habitations vers les quartiers de la Cité de Sange. Le 20 juillet 2023, le Chef de Cité de Sange a alerté OCHA des arrivées en différentes vagues des personnes déplacées dans sa juridiction. Cette alerte a été enregistrée dans le système sous le numéro **Ehtools n° 4881**.

C'est dans ce contexte que OCHA a conduit cette mission inter-organisations pour se rendre compte des conditions dans lesquelles vivent ces nouvelles personnes déplacées et leurs communautés hôtes, vérifier leur nombre, évaluer l'assistance dont elles ont besoin, et proposer des recommandations en guise de renforcement de la réponse à l'endroit des organisations humanitaires.

II. Accessibilité géographique da la zone visitée

La cité de Sangé a été créée le 29 juin 1978 par Ordonnance –loi du 29 juin 1987, portant création et délimitation des cités de la Région du Kivu. Elle est située au nord du Territoire d'Uvira, et accessible par véhicule, moto et pieds à partir d'Uvira ville et Kamanyola, le long de la route nationale n° 5 (RN5).

III. Accès humanitaire et acceptation communautaire

La zone visitée est le contrôle des éléments des forces congolaises de défense et sécurité qui assurent la protection des civils et de leurs biens. Leur présence est visible le long du tronçon routier avec des points d'observation. Cette présence est renforcée par quelques éléments de la police nationale congolaise. L'accès aux quartiers où se trouvent les personnes déplacées ne pose aucun problème d'acceptation. Il serait préférable de prévenir les dirigeants de base (chefs de quartiers) avant tout mouvement. Pendant la mission, OCHA a brièvement organisé des entretiens non structurés avec ces dirigeants de base et leurs leaders communautaires sur la promotion des principes humanitaires, le fonctionnement de l'action humanitaire, la redevabilité envers les populations affectées ainsi que le mécanisme de prévention de l'exploitation et des abus sexuels. Ces entretiens s'inscrivent dans le renforcement des liens de coordination avec les dirigeants locaux, gage d'un meilleur accès et d'une bonne acceptation des opérations humanitaires dans la zone visitée. Cependant, ces entretiens doivent être maintenus avec toutes les parties prenantes pour s'assurer d'un engagement communautaire pour l'accès en faveur des personnes touchées par le mouvement de population.

IV. Couverture en réseau de téléphonie mobile

La zone visitée est entièrement couverte par les réseaux de téléphones mobiles (Airtel et Vodacom). Ces réseaux (particulièrement Airtel) servent également pour la connexion d'Internet mobile.

V. Méthodologie de collecte des informations et données

- Entretiens avec les personnes ressources : dirigeants locaux (coutumiers, militaires, sanitaires et sécuritaires), leaders communautaires, présidents des comités des déplacés, responsables des organisations communautaires de base, etc.
- Focus group avec les personnes déplacées dans la zone visitée.
- Documentation : consultation-analyse-vérification et triangulation des données primaires
- Observation directe de la situation sur le terrain

VI. Objectifs de la mission

- Mettre à jour le nombre des personnes déplacées et se rendre compte de leurs conditions de vie, à travers les entretiens de groupes et l'observation directe.

VII. Résultats de la mission

7.1. Mouvement de population

Cité de Sange						
#	QUARTIER	HOMMES	FEMMES	GARCONS	FILLES	TOTAL
1	KAHUNGWE	37	28	62	54	181
2	KAJEMBO	52	68	93	99	312
3	KIBOGOYE	212	181	158	173	724
4	KINANIRA	107	191	182	229	709
5	KYANYUNDA	36	60	93	114	303
6	MUSENYI	341	747	2 320	2 731	6 139
7	NYAKABERE 1	72	43	101	89	305
8	NYAKABERE 2	104	75	202	179	560
9	RUTANGA	112	288	1 051	1 025	2 476
	Total	1 073	1 681	4 262	4 693	11 709

- Présence des personnes déplacées dans les 9 quartiers.
- Au moment de la mission, toutes les personnes déplacées ont trouvé refuge dans des différentes familles d'accueil
- La quasi-totalité des personnes déplacées n'a pas encore totalisé plus de trois mois.
- Leurs conditions de vie sont jugées précaires en raison notamment du faible capacité locale à fournir une assistance en vivres, vivres, non vivres, protection, abris, santé, WASH, etc.
- Aucune de ces personnes déplacées n'a envisagé le retour dans les prochains jours en raison de la précarité des conditions sécuritaires aux villages de provenance et/ou d'origine.
- Il est donc plausible que la présence de ces personnes déplacées pourrait perdurer.

7.2. Besoins sectoriels

7.2.1. Abris et articles ménagers essentiels

Lors de la mission, il a été noté des besoins en abris et articles ménagers essentiels. Les marchés locaux offrent la possibilité aux personnes déplacées de se procurer en articles ménagers essentiels et autres biens de premières nécessités. Ces personnes déplacées ont des difficultés pour accéder à ces articles non alimentaires en raison de faibles capacités financières. Pour préparer leurs aliments, les personnes déplacées utilisent les ustensiles de cuisine des familles d'accueil. En termes d'abris, la moyenne de taille de ménages déplacés varie entre 5 à 7 personnes, ce qui entraîne des difficultés en termes de logement du fait du manque d'espace suffisant pour tout le monde. Cette situation est à l'origine de la promiscuité observée dans les familles d'accueil.

Recommandation

- Distribution des articles ménagers essentiels aux personnes déplacées
- Distribution des kits d'hygiène intime aux femmes et filles en âge de procréation ;
- Appui en abris transitionnels pour les ménages déplacés.

7.2.2. Protection et risques de protection

Dans la zone visitée, la protection des personnes déplacées ne pose pas des problèmes du fait de la présence remarquable des forces congolaises de défense et sécurité. Malgré cette assurance fournie par les dirigeants locaux, la zone évaluée a enregistré quelques incidents de protection à la suite des arrivées des personnes déplacées durant la période de juillet à août 2023. Ces incidents sont liés aux mésententes entre les ménages déplacés locataires et leurs bailleurs pour non-paiement de loyers, des difficultés d'accès à la terre (champs) et d'accusation de sorcellerie. Dans les ménages déplacés, quelques cas de mariage précoce ont été notés. Les dirigeants locaux se sont plaints de la présence en nombre des enfants non accompagnés et des enfants séparés. Des cas des viols et d'agressions sexuelles ont été documentés dont certains ont bénéficié d'une prise en charge. Lors des entretiens avec les dirigeants locaux, il a été noté l'existence des conflits de pouvoir au sein des quelques familles régnautes. La persistance de ces conflits contribue d'une manière et d'une autre à la persistance des tensions latentes entre la population locale. Autres risques observés : effectif important des enfants hors système scolaire, longue distance entre les villages et le lieu d'approvisionnement en eau, la majorité de personnes déplacées n'a pas des pièces d'identités.

Recommandation

- Réaliser une évaluation approfondie du secteur de protection
- Nécessité de la présence des acteurs en protection, membres du cluster protection, pour renforcer le monitoring des incidents, prévention, réponse ainsi que la collecte des données et la documentation des incidents et violations de droits humains ainsi que la prévention et réponse aux VBG, la protection de l'enfant en situation d'urgence et également les activités de LTP.
- Assurer la prise en charge des enfants non accompagnés et leur réunification familiale
- Mettre en place des maisons d'écoute en faveur des victimes des violences sexuelle

7.2.3. Santé & Nutrition

Dans les quartiers visités, les personnes vulnérables éprouvent d'énormes difficultés à accéder aux soins de santé de qualité. Cette situation s'est aggravée avec l'arrivée des personnes déplacées occasionnant des nouveaux besoins en soins et dépassant les capacités locales. Quelques Centres de Santé ne sont pas appuyés. Il a été observé de l'insuffisance d'intrants pour la prise en charge médicale et de rupture prolongée en intrants nutritionnels. Lors de la mission, les membres se sont questionnés sur la qualité de la prise en charge des cas de malnutrition modéré et sévère, spécialement pour les enfants dont l'âge varie entre 6 et 59 mois ainsi que les femmes enceintes et allaitantes. Au moment de la visite, la Cité de Sange est touchée par des cas de choléra dont le foyer est considéré comme le Poste de Transit des réfugiés burundais dans l'aire de santé de Nazareno. Grâce à l'intervention de MSF-H, les personnes vulnérables ont un accès gratuit au traitement de cholera.

Recommandation

- Mener un plaidoyer auprès des autorités sanitaires pour un appui global en soins de santé primaires.

7.2.4. Sécurité alimentaire et Moyens de subsistance

La Zone de santé de la Ruzizi est en Phase 3 de l'IPC 2022 et se trouve en situation de sécurité alimentaire préoccupante avec l'arrivée des personnes déplacées. La présence de ces personnes déplacées pèse sur la population hôte au plan alimentaire. Lors des entretiens avec les communautés, il a été noté que la majorité des habitants pratique l'agriculture d'autosuffisance alimentaire. Les personnes déplacées se trouvent dans les familles d'accueil et rencontrent des difficultés sérieuses pour l'accès à la nourriture.

La fréquence de consommation alimentaire est d'un repas par jour pour les ménages déplacés et deux fois pour les familles d'accueil. La majorité d'entre elles survivent difficilement grâce aux travaux journaliers occasionnels agricoles dont la rémunération est de moins d'un dollar par tâche. Nombreux ménages n'ont pas accès à la terre par manque des moyens financiers pour louer les espaces à cultiver. Ceux qui accèdent aux champs fertiles manquent d'intrants agricoles (semences et outils aratoires) pour assurer la production agricole ainsi que les bétails. Les femmes qui représentent plus de 80% de la main d'œuvre pour les activités agricoles rencontrent plusieurs difficultés dans l'exercice de leur travail. Ces difficultés sont entre autres : marcher pendant plus d'une heure avant d'arriver aux champs. Certaines d'entre elles subissent des cas d'enlèvement et de viol par les groupes armés qui font la loi dans plusieurs milieux environnants, la hausse du prix de la main d'œuvre pour les activités champêtres, l'augmentation de prix des produits de première nécessité sur le marché local, etc. Il sied à signaler que la majorité d'hommes n'exercent pas de travaux champêtres et les abandonnent à leurs femmes qui ne sont pas en mesure de cultiver une vaste étendue de champ ; ce qui est l'une des causes d'une faible production agricole. L'insuffisance des outils aratoires et semences améliorées a été signalée par les familles d'accueil dont la majorité vit de l'agriculture qui reste la principale source de revenu et de la nourriture. Le manioc et les légumes constituent les aliments de base mais leur production est insuffisante par rapport aux besoins et demandes des consommateurs. Quelques familles déplacées ayant accès à la terre manquent les intrants nécessaires pour assurer la production agricole en champs (semences vivrières, maraîchères et outils aratoires) ainsi que les géniteurs pour l'élevage.

Selon les entretiens organisés auprès des ménages, aucune assistance humanitaire alimentaire n'a été signalée depuis leur arrivée dans la zone. Le marché le plus important est celui de Sange, il se tient chaque jour. Les principaux produits retrouvés dans ce marché sont : le riz, poissons, farine de manioc, farine maïs ordinaire, patates douces, haricots, huile raffinée, sel, sucre, huile de palme, les aubergines locales etc. L'assistance en CASH n'est possible que par mécanisme de transfert par téléphonie mobile.

Recommandation

- Appui en intrants agricoles (semences améliorées des cultures vivrières & maraichères et outils aratoires) ;
- Assistance alimentaire d'urgence pour soulager la situation critique de l'insécurité alimentaire des populations déplacées et familles hôtes dans la zone ;
- Appui en petits bétails pour améliorer l'état nutritionnel des enfants et femmes enceintes et allaitantes en protéines animales ;
- Assurer la formation agricole auprès des ménages afin d'accroître la production agricole,
- Renforcer les moyens de subsistance à travers les transferts de cash à usage multiple.
- Organiser une évaluation sectorielle approfondie pour déterminer les besoins réels en WASH et Education.

Quelques personnes de contact

N°	Noms & Post Noms	Adresse	Fonction	Contact
01	MATABSHI NYANGE	Sange	Chef de cité	+243994184632
02	MUSORE FILIPO	Sange	Représentant PDI	+243979716146
03	KABONDO SHETANI	Sange	Chef de quartier kibogoye	+243995755646
04	MALIPO	Sange	Chef de quartier de Musenyi	+243975067674
05	KATEMA RUSOMORA	SANGE	Chef de quartier Nyakabere 2	+243973631254
06	KIDUMU MUSEGETERA	Sange	Société civile force vive	+243994077970
07	BAHIHIMWE KIMAMURA	Sange	Jeunesse / conseil	+243995767908
08	RIZIKI SHEREZA	Sange	DIVIGENRE /SANGE	+243997509576

Participants à la mission

N°	Organisation	Représentée par :	Fonction	Contact
1	OCHA	Ngongo Selemani	HAO	+243 993576660
2	CEDIER	Armel RUSAKE RUTEBEZA	Program Manager	+243972002270
3	APEVOV	Jimmy	Coordinateur	+243997470761
4	AFLUBAF	AIMEE BARAFU	Coordinatrice	243990616897
5	JEC	HURUMA DJUGU	Coordinteur	+243899301770
6	FELDPS	HELENE BAMBARA Cadette	Coordinatrice	243990881178